

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Procès-verbal des délibérations de la session ordinaire du 13 janvier 2014, tenue au Centre communautaire de Milan, situé au 405 rang Sainte-Marie, Milan, à 20h00.

Présences : Armelle Ruaudel, Nathalie Laplante, Jacques Bergeron, Richard Nadeau.

Absence : Louiselle Rouillard

Poste vacant : Siègne no. 4

Ils forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves d'Anjou. Noëlla Bergeron, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

À moins d'indication contraire, Monsieur Yves d'Anjou, maire, n'utilise pas son droit de vote.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la session ordinaire.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux du 2 et du 16 décembre 2013.
4. Rapport des élus.
5. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement.
6. Questions du public.
7. Dépôt et adoption du rapport annuel du maire.
8. Administration.
  - Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 31 déc. 2013
  - Adoption des dépenses.
  - Ristourne 2013 –MMQ.
  - Ristourne 2013 –Gestion des matières résiduelles.
9. Ouverture du poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement.
10. Liste des immeubles en vente pour défaut de paiement de taxes.
11. Avis de motion – Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
12. Avis de motion d'adoption du règlement de taxation 2014.
13. Adoption du premier projet de règlement d'équivalence.
14. Varia.
15. Correspondance.
16. Levée de la session ordinaire.

**PROCÈS-VERBAL**

- |              |  |
|--------------|--|
| 2014-01-4753 | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ouverture de la session ordinaire.<br/><br/>Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que la session ordinaire soit ouverte.<br/><b>Adoptée.</b></li> </ol>   |
| 2014-01-4754 | <ol style="list-style-type: none"> <li>2. Adoption de l'ordre du jour.<br/><br/>Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.<br/><b>Adoptée.</b></li> </ol>   |
| 2014-01-4755 | <ol style="list-style-type: none"> <li>3. Adoption des procès-verbaux du 2 et du 16 décembre 2013.<br/><br/>Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que les procès-verbaux du 2 et du 16 décembre soient adoptés.<br/><b>Adoptée.</b></li> <li>4. Rapport des élus.<br/>Compte rendu de Monsieur le maire sur les activités de la MRC du Granit. Point d'information sur les éoliennes et la possibilité d'aller chercher des subventions au niveau du loisir avec le programme Plaisirs d'hiver.</li> <li>5. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement.<br/>Aucun.</li> <li>6. Questions du public.</li> </ol> |

Questions portant sur divers points dont les éoliennes et l'accès à la propriété privée.

- 2014-01-4756 7. Dépôt et adoption du rapport annuel du maire.  
 Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le rapport annuel du maire soit adopté.  
**Adoptée.**
- 2014-01-4757 8. Administration.  
**Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 31 déc. 2013**  
**Adoption des dépenses.**  
 Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que les dépenses soient adoptées. Administration : chèque no. 646 à 706 Salaires : chèque no. 892 à 926.  
**Adoptée.**  
**Ristourne 2013 –MMQ.**  
 Point d'information à savoir que la ristourne 2013 de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), assureur, est de 818\$. Pour 2012 elle s'élevait à 311\$ et pour 2011 elle s'élevait à 211\$.  
**Ristourne 2013 –Gestion des matières résiduelles.**  
 Point d'information à savoir que la ristourne (redevance) dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles est de 2748.88\$ applicable sur l'année 2013.
- 2014-01-4758 9. Rapport de l'opérateur du camion de déneigement.  
 Dépôt du rapport de déneigement.
- 2014-01-4758 10. Ouverture du poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement.  
 Sur proposition régulière il est résolu à l'unanimité que :  
**QUE** le conseil municipal autorise l'ouverture du poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement;  
**QUE** le poste soit ouvert à une journée par semaine;  
**QUE** le taux horaire soit déterminé selon l'échelle salariale à l'embauche sur recommandation du comité de sélection;  
**QUE** Noëlla Bergeron, Jacques Bergeron, Richard Nadeau et Yves d'Anjou soient responsable de préparer le libellé de l'offre d'emploi, préparer le canevas d'entrevue et de déterminer qui d'entre eux procéderont aux entrevues.  
**Adoptée.**
- 2014-01-4759 11. Liste des immeubles en vente pour défaut de paiement de taxes.  
 Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité :  
**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière soit mandatée par le conseil municipal pour représenter la municipalité lors de la vente pour défaut de paiement et qu'elle soit autorisée à signer tous les documents requis.  
**QU'EN** l'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière que Yves d'Anjou, maire, soient autorisés à représenter la municipalité et à signer tous les documents requis.  
 Adoptée.  
**Note** : La mise en vente pour défaut de paiement de taxes aura lieu le 12 juin 2014, en avant-midi. Généralement, l'activité se déroule dans les locaux de la Ville de Lac-Mégantic.
- 2014-01-4759 12. Avis de motion – Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

La conseillère, Armelle Ruaudel, donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption un règlement relatif à la révision du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux énonçant les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique ainsi que les règles déontologiques devant guider les membres du conseil, pour être adopté.

Dans le but de respecter les exigences prévues aux articles 10 et 11 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (I.R.Q., c. E-15.1.0.1) copie d'un projet de Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est joint en annexe du présent avis.

13. Avis de motion d'adoption du règlement de taxation 2014.

La conseillère, Louiselle Rouillard, donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption un règlement de taxation 2014 ainsi que le plan triennal d'immobilisation.

14. Adoption du premier projet de règlement d'équivalence.

2014-01-4760

**ADOPTION :**        **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 2014-85**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Milan a entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de lotissement no 2005-35;

**ATTENDU QUE** la *Loi* établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement ;

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Milan adopte le projet de règlement suivant :

PROJET RÈGLEMENT NO 2014-85 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO 2005-35 AFIN DE PERMETTRE LE REMPLACEMENT DE LA SUPERFICIE MINIMALE PAR LOT PAR L'ÉQUIVALENCE EN DENSITÉ POUR LES RÉSIDENCES DE TOURISME, dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

**QUE** conformément aux *articles 126 et 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ledit projet de règlement soit soumis à la consultation publique lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le conseil municipal, le 10 mars 2014, à 20h00, au Centre communautaire de Milan, situé au 405 rang Sainte-Marie, Milan.

**QUE** le conseil municipal mandate la Secrétaire Trésorière/Directrice générale pour qu'il prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche de consultation.

**Adoptée.**

15. **Varia.**

- Calendrier des collectes : Demande à savoir quand le calendrier des collectes sera envoyé aux contribuables. En réponse à cette demande, le calendrier des collectes est en préparation et sera envoyé sous peu.

#### 16. Correspondance.

- Comité organisateur du Souper Canadien : lettre de reconnaissance pour le soutien de la municipalité à la réalisation du Souper Canadien.
- MMQ : avis de ristourne pour 2013.
- MAMROT : confirmation du montant de la redistribution accordée à la municipalité de Milan dans le cadre du Programme de redevances pour l'élimination des matières résiduelles.
- UMQ : nomination de l'administrateur du Caucus de la région 05-Estrie au conseil d'administration de l'UMQ – Mandat 2014-2016 – Processus de mise en candidature.
- MRC du Granit : rappel des rencontres thématiques.
- Intro-travail et Carrefour jeunesse-emploi : demande de commandite pour l'organisation locale du Concours québécois en entrepreneuriat du Granit.
- Bulletin « L'Info-Lambton ».
- Solidarité rurale : Invitation à la 20<sup>ième</sup> Conférence nationale de Solidarité rurale du Québec du 26 au 28 mars 2014 à la Malbaie.
- COMBEQ : congrès 2014 de la COMBEQ le 14 avril 2014.
- L'Accorderie : Lettre de remerciement pour votre soutien à l'Accorderie du Granit.
- Le drapeau national : historique et protocole d'utilisation.
- Syndicats des travailleurs et travailleuses des postes : Pourquoi le Canada a besoin de services bancaires postaux.

#### 17. Levée de la session ordinaire.

2014-01-4761

Sur proposition régulière il est résolu à l'unanimité que la session ordinaire soit levée.

**Adoptée.**

Yves d'Anjou, maire

Noëlla Bergeron, d.g., sec.-très.

Je certifie que nous avons les liquidités nécessaires pour couvrir les dépenses engagées lors de la présente session régulière du conseil municipal de Milan. Certificat de crédit no : 2014-01